



Communiqué du 25 septembre 2024

---

Bonjour

La chasse à l'original arrive à grands pas et nous sommes à préparer vos fiches d'enregistrements, et ce pour tous les groupes. Elles seront donc prêtes lorsque sera venu le moment de vous les remettre.

Toutefois pour que  **votre dossier soit considéré complet il faudra nous transmettre par courriel votre numéro de permis de chasse à l'original** (idéalement photo) pour que nous l'ajoutions au dossier. L'adresse pour transmettre votre permis est [hatin@zecpetawaga.com](mailto:hatin@zecpetawaga.com).

**En vertu du règlement sur les zecs vous devez nous transmettre votre numéro de permis.**

Chasse arbalète et arc.....	2
Chasse arme à feu.....	2
<b>Pour les gens qui entrent ou sortent par le chemin Lépine</b> .....	2
<b>Heures d'ouverture Accueil HATIN</b> .....	3
Du 25 septembre jusqu'au 23 octobre.....	3
<b>Heures d'ouverture Kiosque Bonami</b> .....	4
Du 9 au 11 octobre.....	4
<b>Déclaration à la sortie au kiosque du chemin lépine</b> .....	4
<b>Déclaration à la sortie par l'accueil Hatin</b> .....	5

## Chasse arbalète et arc

Pour ceux qui pratiqueront la chasse à l'arbalète ou à l'arc, nous pourrions vous transmettre vos fiches d'enregistrement par courriel en faisant la demande par courriel à [hatin@zecpetawaga.com](mailto:hatin@zecpetawaga.com) ou vous enregistrer par le PAV.

Vous pouvez aussi communiquer au 819-616-4055 (accueil) pour l'obtenir.

## Chasse arme à feu

### Pour les gens qui entrent ou sortent par le chemin Lépine

Cette année, en raison d'une pénurie de personnel la remise des enregistrements se fera au nouveau kiosque d'enregistrement.

Lors de votre entrée, un accueil satellite sera au kiosque d'enregistrement situé à l'ancien accueil Bonami. Toutefois il n'y aura pas de service de paiement possible. Cet accueil servira exclusivement à remettre en personne les fiches d'enregistrements **déjà préparées**.

Pour les retardataires, prévoyez payer vos forfaits le plus rapidement possible, car nous devons préparer vos dossiers ensuite. **Idéalement payer vos forfaits d'ici le 6 octobre.**

À votre sortie **vous devez remettre votre fiche dûment remplie et lisible dans la boîte prévue à cet effet au kiosque.** **Les personnes ne remettant pas leurs fiches ou incomplètes quant aux déclarations seront considérées comme ne s'étant pas désenregistrées.** Le kiosque est situé au km 19 du chemin Lépine (ancien accueil bonami)

S'il y a un problème, il est aussi possible de téléphoner à l'accueil à partir du kiosque, car le réseau cellulaire est disponible à l'intérieur du kiosque (booster installé gracieusement par la Zec). Pour ce faire vous déposer votre cellulaire sur la plaquette disponible (voir photo)





Communiqué du 25 septembre 2024

---

## Heures d'ouverture Accueil HATIN

Du 25 septembre jusqu'au 23 octobre

<b>Hatin</b>	<b>Journée</b>
fermé	mercredi
08h00 à 19h00	Jeudi
09h00 à 20h00	Vendredi
08h00 à 18h00	Samedi
08h00 à 16h00	Dimanche
fermé	Lundi
fermé	Mardi



## Heures d'ouverture Kiosque Bonami

Les heures d'ouverture du kiosque Bonami pour la remise des enregistrements seront du 9 au 11 octobre inclusivement

Du 9 au 11 octobre

<b>Kiosque Bonami (Du</b>	
Auto-enregistrement	Lundi
Auto-enregistrement	Mardi
13h00 à 18h00	Mercredi 9 oct
9h00 à 18h00	Jeudi 10 oct
7h00 à 18h00	Vendredi 11 oct
Auto-enregistrement au kiosque seulement	Samedi
Auto-enregistrement au kiosque seulement	Dimanche

## Déclaration à la sortie au kiosque du chemin lépine

Lors de votre sortie, vous devrez déclarer sur votre enregistrement le nombre de jours de chasse, la date de votre sortie.

**Pour ceux qui auront la chance de récolter un orignal. Celui qui a tiré aura la responsabilité de déclarer :**

en inscrivant un **A** à la fin de son nom de famille

la date de l'abattage

le sexe de l'animal

s'il s'agit d'un veau ou non.



Communiqué du 25 septembre 2024

---

D'inscrire le nom de celui qui appose le coupon supplémentaire avec un T à la fin pour le "TAGUEUR"

D'inscrire lisiblement les numéros des deux permis

D'inscrire la date de votre sortie de la zec

Il est possible de téléphoner à l'accueil Hatin durant les heures d'ouverture pour effectuer votre déclaration.

### Déclaration à la sortie par l'accueil Hatin

La méthode de déclaration à la sortie par l'accueil Hatin sera la même que celle du Bonami pour les journées où le poste d'accueil est fermé.

Toute fiche mal remplie fera l'objet d'un suivi ou le cas échéant d'une enquête si nécessaire

En terminant, nous vous souhaitons une excellente saison de chasse 2024 et soyez prudent durant vos activités.

La direction